

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Lausanne : aménagement de l'îlot Riponne-Tunnel

Ouverture

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours de projets pour le réaménagement de cet emplacement de la ville de Lausanne, aujourd'hui fort mal mis en valeur.

Objectifs urbanistiques, architecturaux et promotionnels

Il s'agit aujourd'hui de tirer le meilleur parti d'une possible restructuration de l'îlot; cette restructuration joue un rôle important dans l'urbanisme lausannois :

- équilibre logement - activités tertiaires
- définition des espaces pour les places de la Riponne et du Tunnel
- affectations nouvelles
- intégration de l'ensemble.

Les contraintes urbanistiques sont très fortes: transports publics, circulation automobile, petite ceinture, accès au parking existant, création de parkings nouveaux, liaisons piétons nord-sud, redimensionnement du commerce, vocations nouvelles pour les places de la Riponne et du Tunnel, espaces et fonctions, contraintes prospectives, relation avec le Flon, contraintes de l'environnement.

Pour fixer les bases d'un nouveau plan d'extension partiel, l'unanimité s'est faite sur le lancement d'un concours de projets qui résoudrait le problème de l'îlot et

ses prolongements spatiaux immédiats sur les places.

L'ouverture la plus large caractérise ce concours; le programme, mis au point avec la ville de Lausanne, évitera de soumettre les concurrents à des contraintes d'intégration trop directives: seuls les besoins en surface et les données internes de fonctionnement propres aux utilisateurs potentiels seront exprimés d'une façon quantifiée.

Le concours de projets ainsi lancé permettra de concrétiser la forme architecturale et fonctionnelle de l'îlot auxquels seront alors attachées des données sur l'insertion, les besoins et objectifs technico-financiers des promoteurs; les organismes qui prendront en charge le financement de l'opération et son lancement sont associés au jury pour assurer le meilleur cheminement vers la réalisation.

Les compléments inventoriés pour les développements de la vie sociale, économique et culturelle seront définitivement mis en place avec la ville de Lausanne. L'Etat de Vaud deviendra par la suite l'initiateur de la phase d'exécution.

Le concours est ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois établis ou domiciliés dans ce canton avant le 1^{er} janvier 1987. En outre, sept architectes d'autres cantons ont été invités.

Les documents de participation au concours peuvent être obtenus auprès du service des bâtiments, 10, place de la Riponne, à Lausanne.

sur les métaux précieux et la chimie des métaux prend une part active, les moyennes et petites entreprises ont le moyen d'acquérir rapidement les connaissances scientifiques les plus récentes et le savoir-faire le plus développé. Dans le domaine du transfert technologique, le ZOG joue ainsi un rôle de poids, non seulement indirectement en assurant la formation continue, mais aussi directement en œuvrant pour l'application, dans l'industrie, des techniques de traitement des surfaces.

Dans plusieurs cas, cet effort s'est déjà traduit dans la réalité. C'est ainsi que la filiale de Degussa SA à Schwäbisch Gmünd collabore avec le centre nucléaire de Karlsruhe pour l'utilisation des microstructures dans le domaine médical (sas ultrafins pour appareils de dialyse par exemple), mais aussi pour l'électronique et la mécanique de précision.

Le programme détaillé des cours du ZOG peut être obtenu auprès du Zentrum für Oberflächentechnik Schwäbisch Gmünd e. V., Franziskanergasse 6, D-7070 Schwäbisch Gmünd, tél. 07171/69088.

Actualité

Festival international du film d'architecture et d'urbanisme à Lausanne

«Nous sommes aussi ce que notre architecture ambiante fait de nous, jamais innocents de ses réussites ou de ses échecs.» Ainsi s'expriment les organisateurs du prochain Festival international du film d'architecture et d'urbanisme, le FIFAL, qui aura lieu cette année du 21 au 24 octobre au Casino de Montbenon et à l'aula de l'EPFL à Lausanne.

Placé sous le patronage de la Confédération, du canton de Vaud, de la Ville de Lausanne et de la SVIA, le FIFAL 1987 a pour président d'honneur M. Bernard Vittoz, président de l'EPFL; sa direction est assurée par M. Georgel Visdei, architecte SIA et président de l'Association suisse pour le film scientifique.

Plus de 500 films, 16 ou 35 mm, provenant d'une quarantaine de pays, sont parvenus jusqu'à présent aux organisateurs, tous traitant d'architecture et d'urbanisme; une commission présidée par M. Christian Dimitri sélectionnera ceux qui seront présentés au festival. Chaque séance de projection sera suivie d'un débat auquel seront invités à prendre part les réalisateurs, les architectes et urbanistes et le public. En marge des présentations officielles, de nombreux films seront encore projetés lors de séances spéciales.

Un jury international, présidé par M. Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, et composé de personnalités telles que MM. Paolo Portoghesi (Italie), Ragnar Henriksen (Norvège), Mario Botta (Suisse), Rem Koolhaas (Pays-Bas), Oscar Niemeyer (Brésil) et James Stirling (Grande-Bretagne), décernera une quinzaine de prix, en trophées et en espèces.

Trois expositions sont également prévues dans le cadre du festival, sur les thèmes «Le Corbusier-Architecte», «L'habitat» (organisée conjointement avec le centre Habitat des Nations Unies) et «Projets pour la vallée du Flon» (travaux de l'atelier de 4^e année du professeur Snozzi au Département d'architecture de l'EPFL). Le thème du festival, «Architecture et urbanisme», touchera bien sûr d'abord les professionnels, en leur apportant des éléments nouveaux de réflexion et en leur offrant l'occasion de se ressourcer et s'ouvrir aux créations du monde entier. Cet éventail d'images donnera sûrement des idées à certains architectes.

Le non-professionnel se rendra au festival avec des yeux de cinéphile. Sans doute s'intéressera-t-il également aux thèmes. Il suffit de voir les discussions passionnées que suscitent les grands projets architecturaux d'intérêt public.

L'ensemble de la manifestation est ouvert au public. L'entrée est gratuite. Le nombre de places étant limité, les personnes

Industrie et technique

Création d'un centre de traitement des surfaces

A la fin de l'année dernière a été créé en Allemagne fédérale le Zentrum für Oberflächentechnik Schwäbisch Gmünd, le ZOG, où vont travailler des scientifiques spécialistes du traitement des surfaces et où seront proposées de nombreuses possibilités de formation et de recyclage pour l'ensemble des techniques de traitement des surfaces.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Schwäbisch Gmünd que s'est ouvert ce centre. De toujours dans cette ville, en effet, les métiers traditionnels de l'orfèvrerie se sont intéressés de très près à la technique du traitement des surfaces en général et à la galvanisation en particulier. C'est là aussi que se trouvent une filiale de la plus grande entreprise européenne de la trempe, la Zahnrädfabrik Friedrichshafen, et un certain nombre d'entreprises de réputation mondiale spécialisées dans les procédés chimico-physi-

ques pour l'électronique, et notamment la fabrication de circuits imprimés spéciaux.

La formation que l'on pourra acquérir au ZOG sera essentiellement tournée vers la pratique puisque les résultats des travaux qui y seront effectués sont destinés aussi bien à l'industrie qu'à la recherche. Pour cette première session, les cours et séminaires traiteront de sujets d'ordre général (les bases de la technique de galvanisation par exemple), mais aussi de thèmes particuliers: contrôle de qualité (l'aluminium anodique par exemple), techniques non polluantes de gravure à l'eau-forte pour les circuits imprimés, ou encore technique de galvanisation pour restaurateurs.

L'enseignement abordera également des problèmes de médecine du travail, «le contrôle des éléments vernis utilisés dans les constructions» ou encore «l'analytique de la technique de galvanisation».

Grâce à ces cours et séminaires, auxquels l'Institut de recherche

des surfaces pour l'électronique, et notamment la fabrication de circuits imprimés spéciaux.

Cadics: programmes de CAO en deux ou trois dimensions pouvant être connectés à ISIS II. Tous ces logiciels sont disponibles indépendamment du matériel utilisé (V 6000, V 8000, DEC, Prime, HP, Sun Microsystems, etc.).

ICS fournit également les ordinateurs V 6000 (microprocesseur MC68010) et V 8000 (MC68020) ainsi que la station graphique VGS 500 (MC68020), tous montés à Computer 87.

ICS Computer Services
Chemin de Montelly 62
1007 Lausanne.
Tél. 021/251175

intéressées sont priées de s'annoncer¹. Cette manifestation aura lieu alors que touchera à sa fin l'Année internationale du logement des sans-abri, qui est aussi celle du centenaire de la naissance de Le Corbusier et du 150^e anniversaire de la SIA. Toutes les conditions semblent remplies pour lui garantir un large succès. On sait les discussions passionnées que suscitent, dans tous les milieux, les grands projets d'intérêt public. Ne peut-on alors imaginer que ce festival soit l'occasion de faire le point, non seulement sur les dernières tendances adoptées par les médias modernes pour faire passer le message choisi, mais aussi par les créateurs pour dialoguer avec le public? Il serait très regrettable que les discussions que l'on imagine ne se tiennent qu'à huis clos, au sein des réunions du jury. Il pourrait être du plus haut intérêt de suivre les considérations et avis exprimés par Portoghesi, Botta ou Stirling sur tel ou tel sujet. Pour notre part, nous gardons encore en mémoire les projections de films faites au cours de FACT en 1979, à Lausanne également; certes, les documents présentés étaient moins nombreux, mais leur projection, dans le cadre d'un forum axé sur le thème de l'architecture et de la communication, avait provoqué des débats passionnés entre le public et les auteurs des réalisations présentées. Soyons reconnaissants à notre confrère Georgel Visdei et à son équipe de mettre sur pied une telle manifestation; et pour être certain d'y participer, bloquez dès maintenant votre agenda du 21 au 24 octobre prochain, et annoncez aujourd'hui encore votre participation. Bien entendu, nous vous tiendrons au courant de cette manifestation dans ces colonnes.

F. N.

¹ Festival international du film d'architecture et d'urbanisme (FIFAL), Escaliers-du-Marché 19, 1003 Lausanne.

EPFL

Fenêtres - Energie

Zurich, jeudi 25 juin 1987

Le projet de recherche « Fenêtres et systèmes de fenêtres » de l'Agence internationale de l'énergie, réunissant sept pays européens ainsi que les Etats-Unis, vient de se terminer. Pour la Suisse, ce sont l'EPFL et le LFEM-EMPA qui y ont participé, avec la collaboration des maisons Ascolit, Eletreva et Geilinger. Le séminaire du 25 juin permettra de présenter les principaux résultats auxquels a abouti ce projet au terme de trois ans de travaux.

Renseignements et inscription : EPFL-GRES, bâtiment LESO, 1015 Lausanne, tél. 021/474545.

Pour dépasser l'alibi de l'informatique

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de se doter d'une salle d'enseignement équipée d'un réseau de 20 ordinateurs graphiques, d'un coût total (logiciels compris) de quelque 125 000 francs par poste de travail - un prix que l'EPFL n'a heureusement pas payé entièrement puisqu'elle a bénéficié, de la part de ses fournisseurs, d'un « rabais d'éducation » important. Cette salle, où la table à dessin avoisine l'ordinateur, est destinée à l'enseignement de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur (CFAO) de quelque 300 étudiants de mécanique et de microtechnique, chaque année. La CAO, conception assistée par ordinateur, s'appuie sur l'infographie, c'est-à-dire des ordinateurs possédant des capacités graphiques étendues. Cette technique permet de représenter - comme dans les vidéoclips et les films d'animation - des objets de manière très réaliste, sans que l'opérateur ait besoin de posséder les talents d'un dessinateur ni la patience de ses ancêtres. Mais l'utilisation abusive et restrictive de cette puissance graphique des ordinateurs débouche sur un retour à l'ère pré-industrielle, observe le professeur Porchet, responsable du projet et directeur du Laboratoire de conception assistée par ordinateur, « le mésusage de l'ordinateur nous prépare à un retour en arrière de quelques siècles, vers une approche de nouveau scolaistique des problèmes ». Concevoir un objet, l'analyser, mettre au point une méthode rationnelle pour sa production ne nécessite pas sa représentation parfaite et facile par le dessin. En revanche, ces différentes étapes exigent d'importants efforts d'abstraction afin d'extraire l'essentiel nécessaire aux diverses opérations. Or les images graphiques produites par l'ordinateur, si séduisantes qu'elles soient, sont incapables de véhiculer l'abstraction : elles ne sont pas plus aptes à définir la production industrielle que les dessins « plumes et lavis » des siècles passés. D'où, encore et toujours, l'importance de former des ingénieurs critiques, dotés d'esprit d'analyse et de réflexion. « La responsabilité des problèmes soulevés par l'informatique ne peut pas simplement être attribuée à l'informatique et aux informaticiens », a encore déclaré M. Porchet lors de sa leçon publique. « Les ingénieurs concepteurs et gestionnaires de systèmes de fabrication sont en première ligne. Ils doivent formuler clairement leurs besoins, formaliser leurs problèmes, produire des analyses de qualité. »

EPFL: 3^e cycle en protection de l'environnement

L'Institut du génie de l'environnement de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise, pour la période de janvier 1988



Stagnation des polluants atmosphériques dans une vallée.

à mai 1989, un cours de 3^e cycle en protection de l'environnement. La réussite des épreuves est sanctionnée par un certificat de maîtrise de spécialisation en environnement.

« La nature des problèmes de l'environnement exige une formation à la fois de généraliste et de spécialiste », précise le professeur L. Y. Maistre, directeur de l'Institut du génie de l'environnement, « il faut savoir dialoguer et collaborer dans une équipe interdisciplinaire, tout en étant apte à accomplir un travail de haut niveau dans la spécialité. Les études en sciences de l'environnement ne sont donc pas la revanche des médiocres : au contraire, elles sont un défi aux esprits interdisciplinaires. »

C'est en janvier 1973 qu'a eu lieu le premier cours de 3^e cycle en protection de l'environnement. Il réunissait alors 13 étudiants : 10 d'entre eux avaient un diplôme d'ingénieur, 1 d'architecture et 2 une licence en biologie. En janvier 1988 s'ouvrira la 13^e édition de cette formation postgrade de dix-huit mois, dont l'enseignement est structuré en modules, autour de cinq spécialisations :

- génie de l'environnement
- gestion des eaux
- génie biologique
- écotoxicologie
- protection des sols.

En plus, les participants suivront des modules communs aux cinq spécialisations.

Le délai d'inscription est fixé au 30 septembre 1987.

tion ? Quelles peuvent en être les conséquences - positives ou négatives - pour l'avenir de nos professions ?

Plusieurs orateurs s'exprimeront sur ce sujet lors de la manifestation qui aura lieu le mardi 27 octobre 1987 de 9 à 17 h à la Maison des Congrès de Bienné, soit :

MM. H. Mey, professeur à l'Institut d'informatique de l'Université de Berne; Hans Browa, ing. dipl., Bâle; Johann W. Schregenberger, EPFZ; Benedikt Kargl, EPFZ; Hugo Thiemann, du comité exécutif du Club de Rome, Vésenaz.

Renseignements et inscription : secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

Section genevoise

Candidatures

M. Robert Ferdinand Beffa, arch. EAUG 1980. (Parrains : MM. Jean-Pierre Tripod et Franz-Willy Lups.)

M. Raymond-Alexandre Collet, Dr ès sciences chimiques UNIGE 1951. (Parrains : MM. Alfred Piguet et Dimitri Tzanos.)

M. Jean-Pierre Lewerer, arch. EPFZ 1966. (Parrains : Mme A. Ortis et M. Charles Laszlo.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la Section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité de la Section, dans un délai de 30 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Vie de la SIA

Office of the Future

Informationstechnik
im Architektur- und Ingenieurbüro
der Zukunft - eine Notwendigkeit?

A l'occasion du 150^e anniversaire de la SIA, la commission d'informatique de la SIA organise une importante journée d'étude, consacrée à un thème qui préoccupe la plupart des bureaux d'études : où nous mène le développement foudroyant de l'informatique et des techniques de communica-

Communications SVIA

Candidatures

M. Daniel Favrat, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1972. (Parrains : MM. G. Yanni et J.-J. Meister.)

M. Jakob Haag, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1986. (Parrains : MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)

M. Pierre Henry, ingénieur mécanicien, diplômé EPUL en 1964. (Parrains : MM. U. Mocafico et B. Gindroz.)

M. Michel Herzen, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1968 et archi-